

DECISION DU PRESIDENT

PORTANT CRÉATION DE VACATIONS DANS LE CADRE DE LA SAISON ARTISTIQUE DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL MARCEL DADI À CRÉTEIL

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

VU la délibération du conseil de territoire n° CT 2016.7/098-1 du 6 juillet 2016 modifiée relative aux attributions déléguées au Président ;

CONSIDERANT que dans le cadre de l'activité culturelle du conservatoire à rayonnement régional Marcel Dadi à Créteil, l'Etablissement public territorial souhaite proposer des manifestations aux usagers du réseau des médiathèques ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recourir à des intervenants extérieurs pour l'organisation de ces manifestations ;

CONSIDERANT qu'à cet égard, il convient de créer des vacations ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Dix-huit vacations sont créées pour l'intervention de régisseurs et musiciens extérieurs dans le cadre de manifestations au conservatoire à rayonnement régional Marcel Dadi à Créteil en novembre et décembre 2019 conformément au tableau ci-annexé ;

	Informations sur l'accusé de réception	
	Envoyé à	Préfecture de Créteil
	le	27/11/19
	Accusé réception le	27/11/19
	Numéro de l'acte	DC2019/766
	Identifiant télétransmission	094-200058006-20190925-lmc114274-AU-1-1



ARTICLE 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Val de Marne ;
- Madame la comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 27 novembre 2019.

Le Président,



Signé Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	27/11/19
Accusé réception le	27/11/19
Numéro de l'acte	DC2019/766
Identifiant télétransmission	094-200058006-20190925-lmc114274-AU-1-1